

École Camille-Laurin

all
du

Procès-verbal Conseil d'établissement – École Camille-Laurin Le jeudi 24 octobre 2024, à 17h45

Présents :

Ariane Longpré-Lauzon
Camille Bellon
Xavier Kronstrom Richard
Thierry Leblanc
Christian Côté
Pierre Pelletier
Arta Elezi
Nathalie Desrochers
Nargish Yeasmin

Formant quorum sous la présidence d'Ariane Longpré-Lauzon

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Elaine Rouleau-Girard – Direction

Membre(s) absent(s) :

Amina Bougherara

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (Mme Longpré-Lauzon)

La présidente, Ariane Longpré-Lauzon, déclare la séance ouverte. Il est h.

1. Adoption de l'ordre du jour (Mme Longpré-Lauzon)
2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (Mme Longpré-Lauzon)
3. Adoption de l'ordre du jour (Mme Longpré-Lauzon)
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 (Mme Longpré-Lauzon)
5. Attestation de formation obligatoire des membres du conseil d'établissement (Mme Longpré-Lauzon)
6. Points d'information (Mme Rouleau)
 - 6.1 Budget de l'école (présentation et suivi)
 - 6.2 Plan local des mesures d'urgence (suivi de notre exercice d'évacuation)
7. Dossier à approuver (Mme Rouleau)
 - 7.1 Sorties éducatives
8. Dossiers à adopter (Mme Rouleau)
 - 8.1 Acte d'établissement
 - 8.2 Résolution (Autobus pour la sortie au Biodôme du service de garde)
9. Tour de table des diverses instances représentées
 - 9.1 Enseignants

École Camille-Laurin

all
en

- 9.2 Service de garde
- 9.3 Intervenante communautaire scolaire
- 10. Varia
- 11. Période réservée au public
- 12. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Ariane Longpré-Lauzon que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 (Mme Longpré-Lauzon)

IL EST PROPOSÉ par Ariane Longpré-Lauzon que le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 soit approuvé sans modifications.

3. Attestation de formation obligatoire des membres du conseil d'établissement (Mme Longpré-Lauzon)

Trois parents ont terminé la formation obligatoire et les autres sont en processus pour la compléter.

Le formulaire d'attestation est complété et transmis au CSSDM.

4. Points d'information (Mme Rouleau)

4.1 Budget de l'école (présentation et suivi)

- Le budget (prévision) a été adopté l'an dernier par le CE de l'an passé. Par contre, il y aura un suivi cette année de la cohérence de ce budget.
- Présentement, il y a un statu quo dans le nombre de postes attribués pour les professionnels, la spécialiste en éducation physique, l'orthopédagogue et Nargish. Donc, tous les services sont les mêmes que l'an passé.
- La première page est un sommaire du budget qui se détaille par la suite dans le document.
- Fond 7 et 8 : Argent octroyés aux écoles de milieu défavorisé.
- Fond 4 et 9 : Argent des parents et don à l'école.
- Fond 6 : Plusieurs enveloppes décentralisées aux écoles pour des dépenses très précises
- Fonds 6 : Service de garde (dans le négatif), mais il faut comprendre qu'il est autofinancé par les parents. Possiblement un surplus de 15000 \$
IL Y AURA UNE RECHERCHE D'INFORMATION SUR CE FOND AFIN DE MIEU RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS DES PARENTS. DES MISES À JOURS DE CE FOND SE FERONT ET NOUS EN REPARLERONS AUX PROCHAINS CE.
- Fond 1 : Matériel pour faire fonctionner l'école.
- Fond 3 : Sert uniquement à payer des salaires ou un pourcentage.
- Fond 8 : Certains postes sont payés ainsi que du matériel.
- Fond 4 : Surplus et dons du centre de service scolaire qui sont décentralisés.

École Camille-Laurin

all
ek

- Fond 6 : Mesures dédiés et protégées, dont des ressources pour les maternelles 4 ans (activités parents). Une partie du salaire d'une orthophoniste.
- Études dirigés et tutorat, mesure pour organiser des ateliers parents.
- 3374 \$ dans la mesure aide parents qui ne sera pas utilisé dans le projet Moozoom, alors nous pouvons trouver de nouvelles idées.
- Soutient aux spécialises
- Aide au repas, sert à faire l'achat de nourriture de différentes façon soit pour tous les élèves de l'école ou pour certains enfants.

4.2 Plan local des mesures d'urgence (suivi de notre exercice d'évacuation)

Premier exercice fait dans le calme et ce fut un succès ! En 2 minutes 52 secondes l'ensemble de l'école était sortie et en 6 minutes les présences était prises dans le parc. Un prochain exercice aura lieu au printemps prochain.

5. Dossier à approuver (Mme Rouleau)

5.1 Sorties éducatives

Aucune sortie à approuver

6. Dossiers à adopter (Mme Rouleau)

6.1 Acte d'établissement

Projection sur 3 ans afin de savoir à quoi serviront les immeubles du centre de services scolaire.

Projection de la démographie pour évaluer s'il y aura ouverture ou fermeture d'école ou encore qu'il y ait un changement de vocation (primaire, secondaire...).

Pour Camille-Laurin il n'y aurait pas de changement compte-tenu que la clientèle reste stable, mais il y aurait une diminution au primaire (notre école voisine).

Vérification du document afin de l'envoyer au centre de service.

IL EST PROPOSÉ PAR Ariane Longpré-Lauzon que l'Acte d'établissement soit adopté.

Adoptée à l'unanimité sans modification

6.2 Résolution (Autobus pour la sortie au Biodôme du service de garde)
Reporté pour le mois de novembre, car il manque d'information.

7. Tour de table des diverses instances représentées

7.1 Enseignants

L'Halloween arrive à grand pas et le premier bulletin dans les semaines à venir...

Ouverture prochaine d'un centre de pédiatrie sociale dans le quartier. Wow !!!

5 familles seront suivies pour notre école.

7.2 Service de garde

Tout va bien !

7.3 Intervenante communautaire scolaire

60 habits de neige viennent d'être remis à des familles.

Le premier atelier-parents, sur les jeux de sociétés, était un succès.

École Camille-Laurin

8. Varia

Thierry Leblanc nous informe d'une idée de projet pour l'école. Il aimerait savoir comment nous pourrions favoriser les échanges interculturels entre les parents ?

Selon lui, il y a un mur entre les parents à cause de la différence entre les cultures et de la langue.

Il pose la question afin de voir s'il serait possible qu'il y ait un jumelage entre des familles francophones et allophones pour briser les barrières.

- Soirée de jeux de société au gymnase.
- Partage de nourriture.

Suite à l'échange, les membres du CÉ propose de continuer la réflexion et qu'un comité pourrait se charger de proposer ou d'organiser un événement qui serait vécu au cours de l'année.

9. Période réservée au public

Aucun public

10. Levée de l'assemblée

19h20

Ariane Longpê-Lauzon
Présidente C.É.



Elaine Roubeau-G
Directrice

